

# ACTION URGENTE

## RISQUE IMMINENT POUR DES MANIFESTANT·E·S À CUBA

Des groupes de la société civile ont appelé à l'organisation de manifestations pacifiques à travers Cuba le 15 novembre, afin de réclamer le respect des droits humains et la libération de centaines de personnes se trouvant toujours en détention à la suite des manifestations publiques les plus suivies depuis des décennies qui se sont tenues le 11 juillet dernier. Les autorités cubaines ont érigé de longue date la dissidence en infraction, exposant les manifestant·e·s à un risque de détention arbitraire et d'autres violations des droits humains.

**Miguel Díaz Canel**  
**Presidente de la República de Cuba**  
Hidalgo, Esquina 6. Plaza de la Revolución  
La Habana, CP 10400  
Cuba  
Courriel : [despacho@presidencia.gob.cu](mailto:despacho@presidencia.gob.cu)  
Twitter : @DíazCanelB

Monsieur le Président,

*Je vous écris afin de : vous rappeler que la communauté internationale, notamment des observateurs indépendants des droits humains, suivront de près les manifestations organisées le 15 novembre ; et de vous demander de veiller à ce que les manifestant·e·s soient autorisés à exercer leur liberté d'expression et de réunion de manière pacifique, conformément au droit et aux normes internationaux relatifs aux droits humains.*

*Des centaines de personnes se trouvent toujours en détention après avoir manifesté de manière pourtant non violente à Cuba, notamment lors des manifestations de masse du 11 juillet. Les cas des prisonniers d'opinion Luis Manuel Otero Alcántara, José Daniel Ferrer García, Esteban Rodríguez et Maykel Castillo Pérez représentent seulement une infime portion du nombre total de personnes arrêtées uniquement en raison de leurs convictions politiques, religieuses ou autres, sans avoir employé ni prôné la violence. Je demande la libération immédiate et inconditionnelle de toutes ces personnes.*

*Les militant·e·s, les journalistes indépendants et les défenseur·e·s des droits humains font par ailleurs souvent l'objet d'une surveillance physique, et risquent d'être arrêtés par des policiers et des représentants des forces de sécurité s'ils quittent leur domicile, ce qui peut s'apparenter à une arrestation arbitraire, ainsi qu'Amnesty International l'a montré précédemment. Nous vous demandons de permettre aux personnes ayant choisi de manifester le 15 novembre de le faire, et de laisser par ailleurs les journalistes indépendants et les défenseurs des droits humains effectuer leur travail.*

*Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.*

## COMPLEMENT D'INFORMATION

Des groupes de la société civile à Cuba ont appelé à l'organisation de manifestations pacifiques le 15 novembre, afin de réclamer, entre autres choses, la libération de centaines de personnes arrêtées dans le contexte des manifestations du 11 juillet.

Des centaines de personnes, dans diverses villes du pays, ont présenté des pétitions signées afin de demander aux autorités locales la permission de convoquer des manifestations pacifiques et organisées.

*Granma*, le journal d'État, [a déclaré](#) que les manifestations prévues étaient « illicites » et avaient pour objectif de « déstabiliser » le pays.

Les autorités ont établi un [réseau de contrôle](#) visant à restreindre la liberté d'expression et de réunion depuis des décennies à Cuba, dans lequel la protestation pacifique est érigée en infraction et des Cubain·e·s de tous les horizons sont privés de liberté et maltraités pour la seule raison qu'ils ont exprimé leurs opinions.

Le 11 juillet, des centaines de personnes ayant participé à une manifestation largement pacifique s'étant déroulée dans diverses villes cubaines ont été arrêtées et incarcérées par les autorités gouvernementales. Les autorités ont réagi en appréhendant et en inculquant de diverses infractions la quasi-totalité des personnes qui manifestaient.

Après ces actions de protestation, Amnesty International a réclamé la libération immédiate et inconditionnelle de six prisonniers d'opinion. L'organisation a aussi [recensé](#) des détentions arbitraires, des atteintes au droit de la défense et des détentions au secret, ainsi que des faits de surveillance illégale, des mauvais traitements et des coupures d'Internet par les autorités, qui ont renforcé des mécanismes de contrôle en usage depuis des décennies contre les libres penseurs, mais à un degré d'intensité que l'on n'avait pas vu depuis une vingtaine d'années.

Au 10 novembre, des centaines de personnes se trouvaient toujours en prison pour avoir exprimé leurs opinions sur la situation actuelle des droits humains et de l'économie dans le pays, selon Cubalex.

**LANGUES À PRIVILÉGER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS :** Espagnol.  
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

**MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 24 décembre 2021**  
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

**PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER :** Des manifestant·e·s pacifiques à Cuba

**POUR CONSULTER L'AU PRÉCÉDENTE :**  
<https://www.amnesty.org/fr/documents/AMR25/4505/2021/fr/>